| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| En exercice | 6 |
| Présents | 5 |
| Votants | 6 |
| Absents | 0 |
| Exclus | 0 |

**République française**
**Département des Vosges**
**Commune de Montmotier**

Date de convocation : vendredi 18 octobre 2024.
Date d'affichage : vendredi 09 novembre 2024.

Le vendredi vingt-cinq octobre deux mil vingt-quatre, à quinze heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

**Etaient présents** :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.
Messieurs Jean-Pierre POIROT, Bruno JOLLY et Maxime ZIELONY.

**Absent excusé :** Monsieur Michel TRONCHE.

**Procuration** : Monsieur Michel TRONCHE a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre POIROT.

---

## Délibération N°21/2024 ETAT D'ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES 2025

Le conseil municipal de Montmotier, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Demande à l'ONF d'assoir les coupes de l'exercice 2025 conformément à son courrier.
- Demande la destination des coupes des parcelles suivantes :

  - Forêt communale de Montmotier

    - Parcelles 7,10, 13 et 14 :

      - Vente des grumes façonnées en adjudication et en contrat d'approvisionnement pour les chênes au cours de la campagne 2024/2025.

      - Vente des grumes façonnées en contrat d'approvisionnement pour toutes les autres essences au cours de la campagne 2024/2025.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 08/11/2024 à 10h04
Réference de l'AR : 088-218803112-20241025-212024-DE

- Vente après façonnage en contrat d'approvisionnement des houppiers et petits bois toutes essences, au cours de la campagne 2024/2025.

- Partage en nature, pour une partie, après façonnage des houppiers et petits bois de hêtre entre les affouagistes – Hiver 2025/2026

- Parcelle 10 :

  - Partage en nature de la totalité des produits feuillus sur pied entre les affouagistes – 2024/2025/2026

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le
Publié ou notifié le

COMMUNE DE MONTMOTIER (88) Département des Vosges
R.F.
Jean-Pierre POIROT

Jean-Pierre POIROT
2024.11.08 09:42:16 +0100
Ref:7547250-11322798-1-D
Signature numérique
le Maire

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 08/11/2024 à 10h04
Réference de l'AR : 088-218803112-20241025-212024-DE